

1506 (23 JUILLET).

Saint-Pourçain.

André Billion, commis par les généraux pour un an, est tenu faire ouvrer 150 marcs d'or et 1000 marcs d'œuvre de blanc, l'or portant l'argent et l'argent l'or. ou paier au Roy ce qu'il resteroit à ouvrer desd. marcs d'or et d'argent, et a promis de paier les droits de mesd. s^{rs} anciens et acoutumez.

(Sorb., H, 1, 9, n° 174, fol. 45 r.)